

The implementation of the risk management system and its impact on cross-debt and the cost of risk: A case study of Al Amana Microfinance

La mise en application de la centrale des risques et son impact sur l'endettement croisé et le coût de risque : Étude de cas d'Al Amana Microfinance

Abderrahman BAHRA

Laboratoire d'Études et Recherche en Économie et Management Appliqué (LEREMA), Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales, Université Ibn Zohr, Agadir, Maroc.

Wafaa TANI

Laboratoire d'Études et Recherche en Économie et Management Appliqué (LEREMA), Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales, Université Ibn Zohr, Agadir, Maroc.

Résumé. Les outils numériques jouent un rôle de plus en plus important dans la gestion du risque-crédit en microfinance. La digitalisation de l'industrie de la microfinance permet de surveiller en temps réel la performance des prêts. Pour gérer efficacement le risque de défaut de remboursement, les IMF utilisent des mécanismes de gestion de risque-crédit très variés. Parmi ces outils numériques, nous citons la centrale des risques. Le présent article a pour objet d'analyser l'impact de la centrale des risques sur l'endettement croisé des emprunteurs et le coût de risque de l'institution. Il s'agit plus précisément d'une étude de cas relative à l'institution Al Amana Microfinance au Maroc, en comparant deux périodes distinctes : la période pré-COVID (2012-2019) et la période pendant et après la crise sanitaire (2020-2024). Les résultats de cette recherche montrent que la mise en application de la centrale des risques aide Al Amana Microfinance à maîtriser l'endettement croisé et le coût de risque spécialement dans une période critique caractérisée par la crise sanitaire.

Mots-clés : *Al Amana Microfinance ; Centrale des risques ; Coût de risque ; Crise ; Endettement croisé ; Risque-crédit.*

Abstract. Digital tools are playing an increasingly important role in credit risk management in microfinance. The digitization of the microfinance industry makes it possible to monitor loan performance in real time. To effectively manage the risk of default, MFIs use a wide variety of credit risk management mechanisms. Among these digital tools is the credit bureau. The purpose of this article is to analyze the impact of the credit bureau on borrowers' cross-debt and the institution's cost of risk. More specifically, it is a case study of the Al Amana Microfinance institution in Morocco, comparing two distinct periods: the pre-COVID period (2012-2019) and the period during and after the health crisis (2020-2024). The results of this research show that the implementation of the credit bureau helps Al Amana Microfinance to control cross-debt and risk cost, especially in a critical period characterized by the health crisis.

Keywords: *Al Amana Microfinance; Credit bureau; Cost of risk; Crisis; Credit risk; Cross-liability.*

1. Introduction

Le secteur marocain de la microfinance est l'un des plus anciens et plus développés secteurs de la région MENA (Hda et al., 2022). L'accès au crédit pour les populations à faible revenu joue un rôle important dans la lutte contre la pauvreté et le soutien à l'entrepreneuriat local. Al Amana Microfinance, en tant qu'acteur majeur de la microfinance dans le pays, a vu son rôle devenir encore plus pertinent au fil des années. Cependant, la gestion du risque-crédit et la prévention de l'endettement croisé (ou prêts multiples) sont devenues des préoccupations de plus en plus pressantes pour ces institutions financières, notamment en période de crise.

L'intégration des outils numériques dans la gestion du risque-crédit en microfinance est un sujet crucial dans le contexte actuel de digitalisation croissante des services financiers. L'utilisation de données volumineuses et l'analyse prédictive à travers des mécanismes de gestion de risque-crédit spécialement avec la mise en application de la centrale des risques (ou Crédit Bureau) peuvent permettre aux institutions de microfinance (IMF) de mieux évaluer la solvabilité des emprunteurs potentiels et de prédire leur capacité à rembourser un prêt.

La centrale des risques est un outil utilisé par les institutions financières, y compris les IMF, pour évaluer le niveau de risque associé à l'octroi de crédit à un emprunteur potentiel. En intégrant les informations sur l'historique de crédit et le comportement financier d'un emprunteur, la centrale des risques aide les prêteurs à prendre des décisions éclairées sur l'octroi de crédit et sur le poids de l'endettement croisé. Une proportion importante de prêts multiples sur un marché est souvent le symptôme d'un problème plus fondamental (International Finance Corporation, 2014).

La présente étude de cas concerne Al Amana Microfinance au Maroc. C'est une association à but non lucratif, créée le 13 février 1997 et agréée en tant qu'Association de microcrédit par le Ministère des Finances le 31 mars 2000. Leader du secteur de la microfinance au Maroc, Al Amana Microfinance dispose, à fin décembre 2023, d'un réseau de plus de 646 agences dont 247 dans les zones urbaines et périurbaines, 312 dans les zones rurales et 81 véhicules mobiles desservant les zones les plus enclavées.

L'apport de cette recherche est la compréhension des effets de la centrale des risques sur la performance et la stabilité du secteur de la microfinance. En mobilisant des données secondaires issues des tableaux de bord d'Al Amana Microfinance sur une période de plus d'une décennie, l'article permet de mesurer concrètement les changements observés dans l'endettement croisé et le coût du risque, deux indicateurs centraux pour la solidité financière et sociale des IMF. La recherche apporte également une contribution importante en évaluant l'impact du partage d'informations entre les IMF sur la qualité du portefeuille.

L'originalité scientifique de l'article se manifeste à plusieurs niveaux. Sur le plan conceptuel, il relie deux indicateurs souvent étudiés séparément à savoir l'endettement croisé et le coût du risque, afin de mettre en évidence leurs interactions dans un contexte de partage d'information. Sur le plan méthodologique, l'étude adopte une approche comparative temporelle qui renforce la portée analytique des résultats et ouvre la voie à des travaux similaires dans d'autres contextes.

La question centrale à laquelle nous allons répondre est : Quel est l'impact de la mise en application de la centrale des risques sur l'endettement croisé et le coût de risque chez Al Amana Microfinance ?

Pour répondre à cette question, nous présentons dans un premier point la centrale des risques et son rôle. Dans un second point, nous mettons l'accent sur l'endettement croisé pour finir ce travail par une étude de cas relative à Al Amana microfinance.

2. Centrale des risques et son rôle en microfinance

L'intégration des outils numériques dans la gestion du risque-crédit en microfinance peut améliorer l'efficacité de l'évaluation du risque en permettant aux IMF de prendre des décisions plus informées en matière de prêt. Parmi les outils couramment utilisés en microfinance, la centrale des risques prône une place importante. C'est un outil numérique crucial dans la gestion du risque-crédit en microfinance. Elle permet aux institutions financières de partager des informations sur les emprunteurs potentiels, réduisant ainsi les risques liés aux prêts.

Selon le glossaire du baromètre de la microfinance (2010), la centrale des risques est un organe

indépendant qui collecte et partage des informations sur l'historique des crédits et des habitudes de remboursement des individus. Elle sert notamment aux banques, qui vérifient ainsi la solvabilité des clients potentiels. Pour la microfinance, ce système est très important, mais rarement mis en place.

L'idée de créer un bureau de référence de crédit est conçue dans le but de permettre aux IMF de déterminer la solvabilité de leurs emprunteurs et de réduire le risque de défaut de paiement. C'est un bureau qui partage les informations de crédit entre les institutions dans un contexte caractérisé par l'existence d'asymétrie entre les institutions et les emprunteurs (Kago, 2014). Le Crédit Bureau est une organisation fournissant des informations détaillées sur les antécédents de crédit d'une personne y compris des informations sur son identité, les comptes de crédits ou de prêts, des faillites ou de retards de paiement, des demandes récentes de crédit et des mauvaises utilisations des fonds empruntés. Les informations collectées aident les prêteurs à évaluer aussi la possibilité de rembourser un prêt et peuvent affecter le taux d'intérêt et les autres conditions de prêt.

Avec le développement des technologies numériques, les outils de gestion de risque-crédit ont beaucoup évolué. Ils ont devenu des plateformes en ligne à la disposition des IMF pour évaluer la capacité de remboursement d'un emprunteur potentiel avant même la décision positive d'acceptation du crédit sur la base de son antécédent de prêt et le nombre de lignes de crédit contracté simultanément. L'accès à une base de données relative à un emprunteur permet alors d'évaluer plus précisément le risque de non-remboursement.

Selon Wanjiru (2013), le Crédit Bureau joue trois rôles : premièrement, il permet aux prêteurs de prêter à des clients plus nombreux et à mieux risqués ; deuxièmement, les bureaux de crédit réduisent le coût d'emprunt en obligeant les créanciers à être plus compétitifs pour les bons emprunteurs. Les coûts plus faibles pour les bons risques motivent ces emprunteurs à être plus prudents lors du remboursement. Troisièmement, il réduit l'aléa moral¹ en développant une prise de conscience chez les emprunteurs que le marché de crédit prend connaissance de leurs antécédents de crédit.

Grâce à cet outil numérique, les IMF auront l'opportunité de rendre le processus de vérification de l'historique de crédit plus automatique. Cela permettra aux comités et agents de crédit de gagner de temps et d'améliorer leur efficacité opérationnelle dans le processus de prise de décision basée sur des données en temps réel.

Grâce à l'utilisation de systèmes d'information sur le crédit, la sélection adverse et les problèmes d'aléa moral sont réduits. Cependant, la participation à un bureau de crédit génère également une perte de pouvoir de monopole sur les informations des clients (Frisancho, 2012). Ils montrent que les incitations à partager des informations sont réduites lorsqu'il y a une forte concurrence sur le marché.

Au Maroc, la faillite de Zakoura, la deuxième IMF dans le secteur de la microfinance, a poussé les responsables à prendre des mesures susceptibles de maintenir la stabilité de cette industrie. Parmi ces mesures l'échange d'information sur les emprunteurs potentiels à travers la centrale des risques créée en 2009 et utilisée réellement en 2011 (Fouillet et al., 2016).

Le service de centralisation des risques relatifs au crédit fonctionne en mode de délégation, et ce depuis sa création en 2009. BAM (délégant) recueille, auprès des établissements de crédit, les documents et les informations nécessaires au bon fonctionnement du service (prêts accordés à la clientèle, respect des échéances de remboursement des crédits et difficultés financières

¹ Dans une relation prêteur/emprunteur, l'**aléa moral** ou le hasard moral est la situation où l'incomplétude au niveau de l'information (généralement survenue après la signature du contrat de crédit) aboutira à l'observation d'un comportement douteux de la part de l'emprunteur impliquant le non-respect des clauses du contrat (Boutfssi, 2024).

constatées dans le remboursement du crédit) et les communique aux Bureaux d'Information sur le Crédit (délégataires)².

Le service de centralisation du risque-crédit a pour objet de centraliser et de mettre à la disposition des établissements de crédit et des organismes assimilés, des informations relatives aux prêts consentis et aux habitudes de règlement de leurs clients. Il délivre aussi des informations sur la situation des clients aux établissements précités pour leur permettre de mieux apprécier les risques encourus sur les entreprises et les particuliers.

D'après les agents de crédit de l'IMF Attawfik au Maroc, l'utilisation de la centrale des risques comme mécanismes de gestion du risque-crédit souffre de plusieurs limites spécialement dans les années qui suivent son entrée en vigueur. Il s'agit principalement d'un manquement relatif aux adresses des clients, des montants prêtés et un historique des prêts qui n'est pas à jour (Fouillet et al., 2016) ; Les IMF cherchent à travers cette stratégie de cacher le recours des clients aux prêts multiples ou prêts croisés.

3. Endettement croisé

Parmi les objectifs recherchés suite à la création de la centrale des risques est la maîtrise du niveau de l'endettement des emprunteurs. Le recours à plusieurs prêteurs simultanément est appelé l'endettement croisé ou prêts multiples. Il se réfère à une situation où un particulier ou une micro-entreprise emprunte auprès de plusieurs sources de financement différentes.

Dans ses rapports et documents de présentation, la centrale des risques des IMF pointe le fait que de nombreux « mauvais payeurs » réussissent à obtenir un crédit au sein d'une IMF alors qu'ils sont déjà en difficulté de remboursement auprès d'une autre. Cette pratique justifie selon ladite centrale, la mise en place d'une base de données des « clients en impayés ». Ces derniers, qui ne sont malheureusement pas toujours conscients du risque qu'ils encourent, peuvent alors s'exposer à des mesures répressives qui ne feront qu'accroître leur situation de surendettement (Martinez, 2007).

Les informations recueillies par la centrale des risques influencent automatiquement la décision de prêt des IMF. Un emprunteur potentiel présentant un risque élevé à cause de son niveau d'endettement élevé ne peut pas bénéficier d'un nouvel emprunt. L'endettement croisé correspond à des clients détenant des prêts auprès d'au moins deux jusqu'à cinq IMF différentes (CGAP³, 2009).

L'endettement croisé est souvent considéré comme un signe déclencheur de surendettement. Il provoque généralement deux difficultés : (i) en l'absence de centrale des risques, les emprunteurs contractent plusieurs dettes en même temps car les prêteurs ne peuvent pas détecter leur niveau d'endettement ; (ii) les emprunteurs qui demandent de nouveaux prêts pour rembourser les plus anciens ne seront pas en mesure de les rembourser dans leur intégralité (Schicks et Rosenberg, 2011). Les deux auteurs ont révélé que l'endettement multiple ne mène pas au surendettement et inversement. Cela s'explique, d'une part, par le fait qu'un client peut être surendetté même avec un seul prêt. D'autre part, le recours à l'endettement croisé est considéré comme une technique pour gérer parfaitement la trésorerie spécialement pour les ménages à faibles revenus.

²<https://www.bkam.ma/Trouvez-l-information-concernant/Services-rendus-au-public/Service-d-interet-commun/Service-central-des-risques> (consulté le 15/7/2025).

³ Le Groupe consultatif d'aide aux populations pauvres (The Consultative Group to Assist the Poorest : CGAP) est un partenariat international basé au sein de la Banque mondiale et rassemblant 34 organismes et donateurs. Il a pour objectif de lutter contre la pauvreté, de faire progresser l'inclusion financière et l'élargir l'accès des pauvres aux services financiers de base. Il met aussi ses expériences au service des pouvoirs publics, des opérateurs de la microfinance et des bailleurs de fonds.

D'après une étude qualitative financée par PlaNet Finance Maroc (2005), les déterminants les plus significatifs de l'endettement croisé sont, selon les clients, le montant insuffisant des prêts, les dépenses d'urgence et une périodicité de remboursement inadaptée. D'autre part, la différence entre le crédit désiré et celui effectivement débloqué reste insuffisant spécialement pour les clients empruntant auprès d'une autre source de financement.

Un prêt qui aggrave la situation de l'emprunteur parce que les sacrifices sont supérieurs aux avantages est un prêt qui entraîne le surendettement (Schicks, 2010). Un faible niveau de surendettement est inévitable sur le marché de crédit, en particulier pour les emprunteurs pauvres et vulnérables.

Il semble que pour les ménages déficitaires, la gestion de la détresse est la raison des prêts multiples, tandis que pour les ménages plus aisés l'endettement croisé est motivé par les opportunités (Wright et Rippey, 2003). Les auteurs confirment que les IMF doivent se prémunir contre les prêts multiples motivés par la détresse alors qu'elles doivent encourager les emprunts multiples motivés par l'opportunité en offrant une gamme plus large de services financiers à partir desquels les emprunteurs peuvent générer des revenus.

Certains clients ont plus d'un crédit avec des exemples allant jusqu'à cinq prêts. Cela entraîne la détérioration de la qualité du portefeuille mesurée par des indicateurs comme le portefeuille à risque (PAR). L'affaiblissement de la stabilité de remboursement est en partie causé par la concurrence intensifiée conduisant à l'endettement croisé (Meyer, 2013).

Selon une étude effectuée par Krauss et al. (2012), ils ont précisé qu'il est difficile de comparer les prêts multiples dans un grand nombre de pays. L'ampleur de l'endettement croisé varie fortement d'un pays à l'autre et le choix d'une estimation commune semble inutile. En effet, l'importance des prêts multiples tient compte du fait que les emprunteurs multiples n'ont pas seulement deux prêts, mais peuvent aussi en avoir plusieurs.

Au Maroc, En 2007, les signes annonciateurs d'une crise ont commencé à apparaître spécialement à partir d'une hausse des taux d'impayés et une progression de l'endettement croisé (CGAP, 2009). Malgré l'existence d'une centrale des risques, certains emprunteurs qui cherchent à contourner l'attention des agents de crédit contractent deux prêts simultanément auprès de deux IMF marocaines différentes.

D'après une autre étude menée par l'équipe JAIDA (2011), l'endettement croisé a connu une baisse durant l'année 2010. Sur un échantillon de 100 bénéficiaires, 26% des interrogés reconnaissent avoir contracté des prêts auprès de deux IMF marocaines. Malgré le recours à cette stratégie, 37% de l'échantillon global estime que l'endettement croisé est source de problème parce qu'il est difficile à gérer, 25% des bénéficiaires témoignent que les prêts multiples est une solution à long terme pour régler les frais et 14% de l'échantillon ciblé estime que le recours à ces prêts risque de détériorer la relation avec les IMF. Quant aux raisons expliquant l'endettement croisé des IMF, 68% des bénéficiaires enquêtés considèrent le montant prêté insuffisant pour couvrir leurs besoins, 4% pour rembourser le premier prêt, 8% pour des dépenses de consommation et 20% pour entreprendre des projets indépendants du premier prêt.

4. Méthodologie de recherche : Étude de cas d'Al Amana microfinance

Pour mesurer l'impact de l'introduction de la centrale des risques (ou de Crédit Bureau) sur l'endettement croisé et le coût de risque au Maroc, nous avons choisi Al Amana microfinance en tant que principale IMF marocaine. Le choix de l'institution Al Amana Microfinance comme objet de l'étude de cas se justifie par son rôle essentiel dans la promotion de l'inclusion financière. En effet, elle constitue le leader du secteur de la microfinance au Maroc grâce aux performances réalisées, au taux de couverture de ses services (un réseau de plus de 646 agences

dont 247 dans les zones urbaines et périurbaines, 312 dans les zones rurales et 81 véhicules mobiles desservant les zones les plus enclavées en fin décembre 2023) et à la disponibilité et la fiabilité des données qui favorise une approche empirique et qualitative.

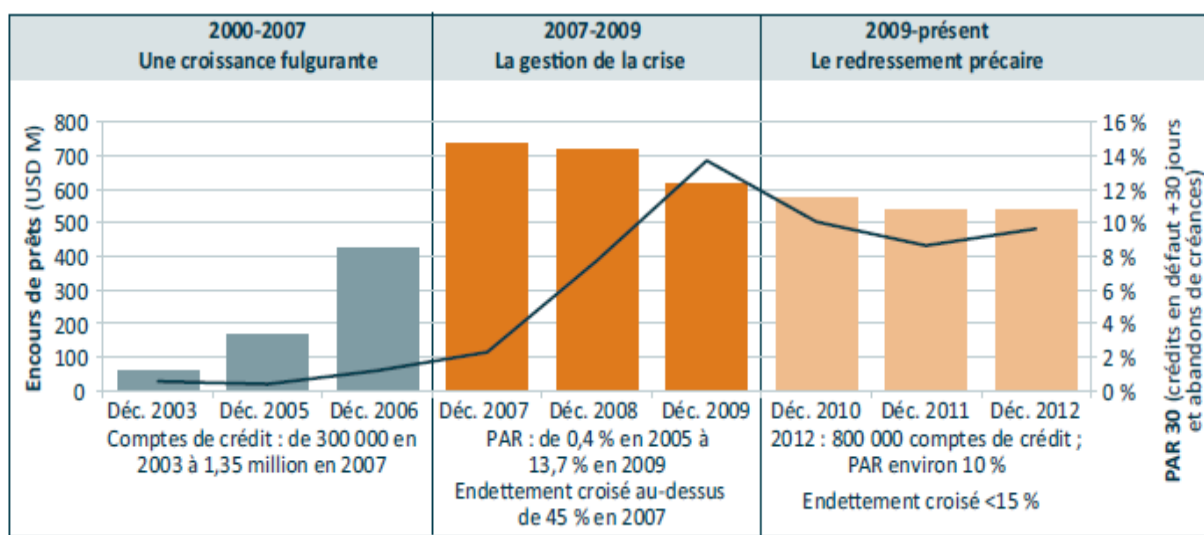
Pour contrôler ses risques, la Direction de Gestion Globale des Risques a été créée pour répondre aux exigences de conformité aux directives des autorités de tutelle. L'autonomisation de la filière des risques au sein de cette institution a été mise en œuvre en 2011 avec la mise en application du Crédit Bureau qui partage les informations avec l'ensemble des institutions financières (rapport d'activité Al Amana, 2012).

Dans cette étude de cas, nous travaillons sur des données secondaires extraites des rapports d'activités publiés par Al Amana microfinance sur la période allant de 2012 (date où les informations sur l'endettement croisé sont disponibles) jusqu'au 2024. Cette période sera divisée en deux parties. La première période concerne les années qui suivent la mise en application du Crédit Bureau jusqu'au 2019 alors la deuxième période concerne la crise sanitaire en 2020 et les années suivantes jusqu'à l'année 2024. L'objectif de la séparation des deux périodes est de révéler l'effet de la propagation de Covid 19 sur le surendettement des bénéficiaires des microcrédits et le recours à plusieurs IMF simultanément spécialement dans un contexte caractérisé par la perte d'emplois et le manque de source de revenus.

a. Poids de l'endettement croisé et mise en application de la centrale des risques

Avant la crise du secteur de la microfinance, le Maroc était le pays pionnier de la région MENA en termes des performances réalisées. Les IMF ont connu une période de progrès et de prospérité soutenues entre 2001 et 2007, grâce au soutien des bailleurs de fonds et donateurs étrangers, ainsi qu'à l'appui constant des pouvoirs publics (Hda et al., 2022). En 2007, les signes annonciateurs d'une crise ont commencé à apparaître, notamment une hausse des taux d'impayés et une progression de l'endettement croisé.

Figure 1 : Étapes de développement de la microfinance au Maroc



Source : CGAP (2013)

Après 2007, la situation des indicateurs reflétant le risque encouru par les IMF était alarmante. À cause de l'absence de la centrale des risques qui répertorie les informations sur les antécédents de crédit d'un emprunteur spécialement ses prêts en cours, ses remboursements passés, et son comportement financier en général, l'endettement croisé était au-dessus de 45% en 2007.

En plus du manque de partage d'information sur les prêteurs des IMF, la procédure d'octroi de

prêt qualifiée de laxiste et la concurrence farouche entre les IMF marocaines sont aussi des raisons qui expliquent ce niveau de prêts multiples. Un autre indicateur montrant la situation de la crise de l'industrie de la microfinance est la détérioration du portefeuille des prêts détenus par les IMF. Le risque d'impayés est propagé à l'ensemble du secteur et le portefeuille à risque (PAR) de Zakoura a dépassé à 30 % en 2009.

Au Maroc, le taux d'endettement croisé atteignant 39 % en 2008 durant la crise est nettement inférieur aux taux constatés sur d'autres marchés frappés par la crise. En Andhra Pradesh périurbaine, ce même taux était de 62 %, tandis qu'en Bosnie, il s'élevait à 81 %, soit deux fois le niveau du Maroc (International Finance Corporation, 2014). La même source a montré que le Maroc n'était que légèrement exposé aux clients titulaires de quatre prêts ou plus (4 %), un chiffre multiplié par neuf en Bosnie (36 %).

Pour sortir de la crise, Bank Al Maghreb (BAM) a entrepris plusieurs réformes visant à maintenir la confiance et surmonter les effets de contagion. Parmi ses actions, la création du Crédit Bureau et la délégation de sa gestion à une entreprise privée sous le nom de Experian. Cette centrale des risques avait des retombées positives spécialement sur la croissance de l'endettement croisé. Ce dernier a été ramené à moins de 15% en 2012 après avoir centralisé plus de 80% des prêts consentis (CGAP, 2009).

La diminution du taux de l'endettement croisé se réfère à la réduction du niveau d'endettement global d'une personne, mesuré par rapport à ses revenus et ses obligations financières. Cela peut être le résultat d'une gestion plus prudente des finances personnelles, d'un remboursement accéléré des dettes ou d'une réduction des dépenses.

L'endettement croisé peut entraîner un surendettement et des difficultés financières pour les emprunteurs, ainsi que des risques pour les IMF. Une personne qui parvient à améliorer sa situation financière en réduisant son endettement global et en améliorant son historique de crédit pourrait potentiellement réduire son risque perçu par les prêteurs et être plus enclin à obtenir des prêts à des taux d'intérêt plus avantageux.

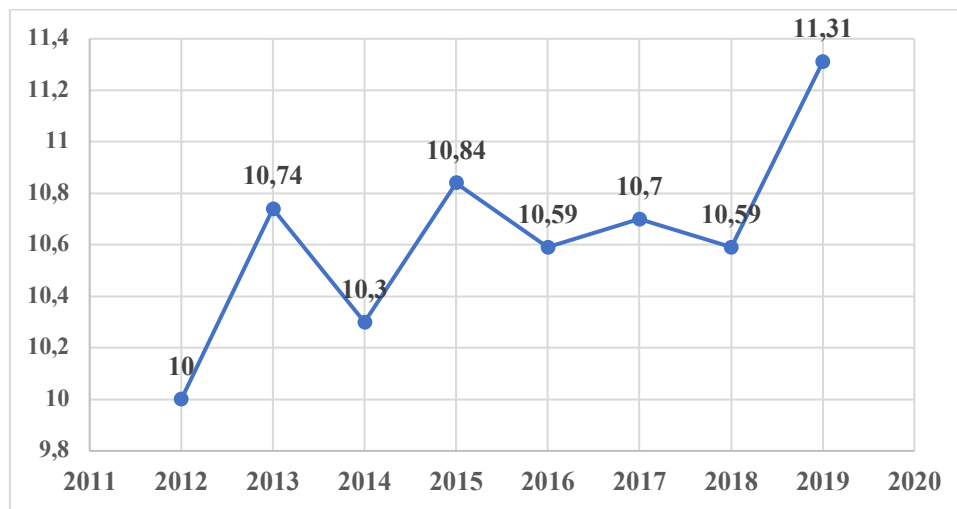
b. Évolution de l'endettement croisé et du coût de risque entre 2012 et 2019

Pour évaluer l'importance des prêts multiples chez Al Amana microfinance et le risque qui représente pour cette IMF, nous faisons appel à deux indicateurs à savoir le taux de l'endettement croisé et le coût de risque. Il est à noter que le taux de l'endettement croisé est le rapport entre le nombre de clients ayant des prêts auprès de plus d'une IMF et le nombre global des clients, tandis que le coût de risque est le rapport entre les dotations aux provisions et l'encours moyen.

Pendant la période 2012 et 2019, le secteur de la microfinance au Maroc, spécialement Al Amana microfinance, a connu une expansion rapide matérialisée par une forte demande des services financiers et une augmentation des clients actifs (Tableaux de bord Al Amana microfinance de la même période).

Après la crise de surendettement en 2008-2009, les IMF marocaines, y compris Al Amana microfinance, ont mis en place des mesures pour mieux contrôler l'octroi des crédits et éviter l'endettement excessif de leurs clients. L'endettement croisé a été modéré durant cette période grâce à la mise en application de la centrale des risques qui a permis la surveillance accrue, l'adoption des politiques de crédit plus strictes et le partage d'informations entre les IMF.

Graphique 1 : Taux d'endettement croisé d'Al Amana microfinance entre 2012 et 2019



Source : Par les auteurs à partir des rapports d'activité d'Al Amana Microfinance

Le surendettement et l'endettement croisé ont des conséquences néfastes pour de nombreux emprunteurs, conduisant à des taux de défaut plus élevés et à des difficultés financières accrues. Cependant, la mise en place d'une base de données centralisée a permis de mieux évaluer les risques de surendettement.

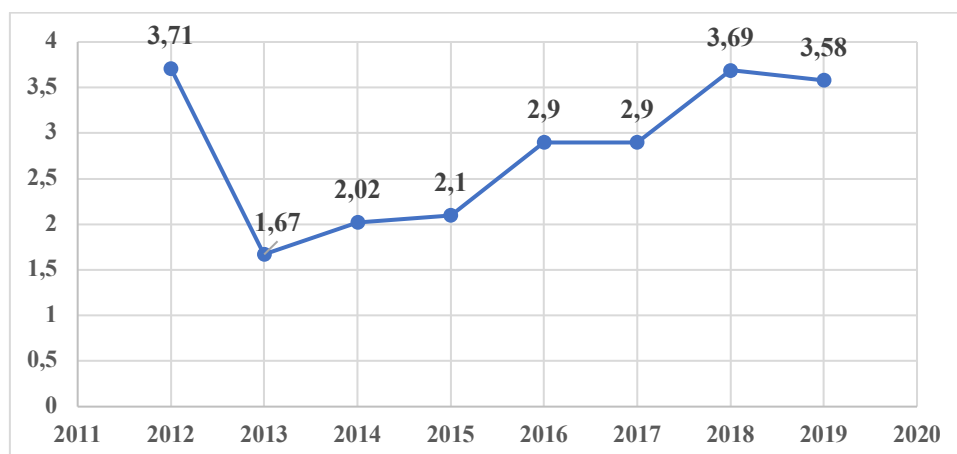
La lecture du graphique n°1 montre que le taux de l'endettement croisé a connu des fluctuations relativement faibles sur la période allant de l'année 2012 à l'année 2019. Elle montre une légère tendance à la hausse avec des fluctuations d'une année à l'autre. Le pic de ce ratio est enregistré en 2019. Cela veut dire que sur chaque 100 bénéficiaires, 11 personnes d'entre eux ont contracté plus d'un crédit auprès de différentes IMF marocaines souvent pour rembourser les dettes existantes.

L'endettement croisé commence à 10% en 2012 et reste relativement stable, avec une légère hausse à 10,74% en 2013, suivi d'une baisse à 10,3% en 2014. Cette situation reflète une période de stabilité avec des faibles variations. Dans la période 2015-2017, l'endettement croisé a connu une légère hausse par rapport à 2014. En 2018, il a connu une légère baisse et en 2019, les prêts multiples augmentent de manière significative pour atteindre 11,31%, le niveau le plus élevé de la période observée.

Le niveau de l'endettement croisé enregistré par Al Amana Microfinance est jugé acceptable par les agents responsables de l'octroi de crédit, parce que le niveau de risque est évalué en faisant recours à d'autres indicateurs qui sont parfaitement maîtrisés par ladite institution. Celle-ci a pu surmonter le manque de communication et de partage d'information entre les différentes IMF suite à l'instauration d'un système centralisé de suivi des crédits et des emprunteurs.

Les prêts croisés à Al Amana Microfinance ne semblent pas contribuer à une hausse des défauts de paiement considérés comme une source de préoccupation majeure (International Finance Corporation, 2014). En général, la réduction peut s'expliquer par la modification des pratiques d'octroi qui interdisent généralement d'accorder plus de deux prêts à un seul emprunteur.

Graphique 2 : Coût de risque en % d'Al Amana microfinance entre 2012 et 2019



Source : Par les auteurs à partir des rapports d'activité d'Al Amana Microfinance

Beaucoup d'emprunteurs se sont retrouvés avec une charge de remboursement qu'ils ne peuvent pas gérer, ce qui peut entraîner des défauts de paiement. Les prêts à haut risque ont été traités comme un facteur important de la crise.

Les données du graphique n°2 montrent que le taux du coût de risque a baissé significativement entre 2012 (3,71%) et 2013 (1,67%), mais il a ensuite augmenté graduellement pour atteindre 2,9% en 2016 et 2017. Il a ensuite continué à augmenter pour atteindre le pic en 2018 (3,69%), suivi d'une légère baisse en 2019 (3,58%). Elles révèlent aussi une certaine variabilité au fil des années, avec des fluctuations assez importantes notamment entre 2012 et 2013. La stabilité relative observée entre 2015 et 2017 (autour de 2,9%) représente une période où les conditions de risque étaient relativement constantes. Les baisses en 2013 et 2015-2017 peuvent refléter une gestion efficace du risque ou un environnement économique favorable.

La relation entre l'endettement croisé et le coût de risque en microfinance revêt une importance particulière en raison des spécificités du secteur et des profils des emprunteurs. Un endettement croisé élevé chez les emprunteurs peut conduire à une augmentation du coût de risque pour les IMF. Cela s'explique par le fait que les emprunteurs ayant plusieurs prêts sont plus susceptibles de rencontrer des difficultés financières augmentant ainsi le risque de défaut. Pour se protéger contre ce risque, les IMF doivent constituer des provisions plus importantes, ce qui se traduit par un coût de risque plus élevé.

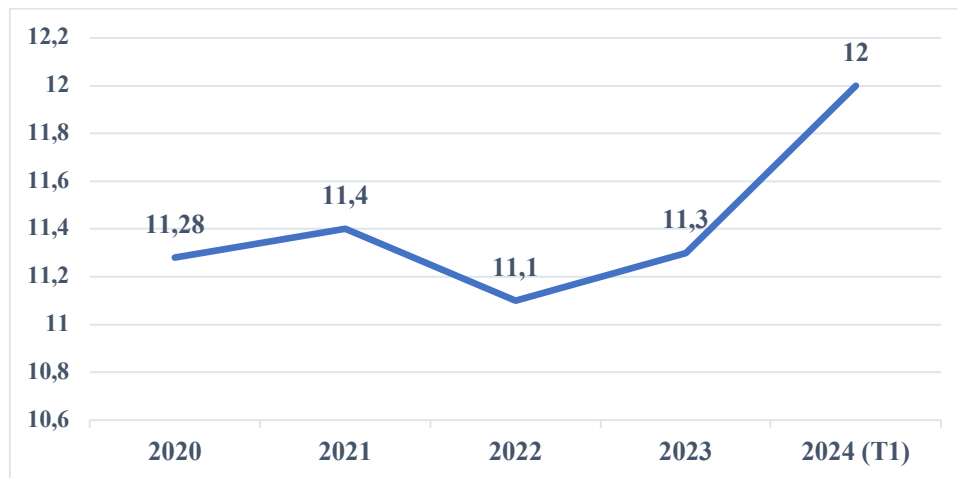
En faisant une certaine relation entre les deux indicateurs, il s'avère que lorsque l'endettement croisé augmente de 10% à 10,74% entre 2012 et 2013, le coût de risque baisse radicalement de 3,71% à 1,67% durant la même période. Autrement dit, sur chaque 100 bénéficiaires des programmes de microcrédit, dix à onze personnes ont plus d'un prêt auprès de deux IMF simultanément, Seul moins de quatre personnes présentent un risque de pertes probables. Cette situation peut être due à une gestion efficace des risques par Al Amana Microfinance et l'effet de la mise en application de la centrale des risques.

c. Évolution de l'endettement croisé et du coût de risque entre 2020 et 2024

L'endettement croisé est un indicateur important pour évaluer la santé financière et la gestion des risques d'une IMF. L'endettement croisé d'Al Amana Microfinance est resté relativement stable pendant et après la période de la crise sanitaire, oscillant autour de 11% à 12%. Cette stabilité peut indiquer que les clients n'ont pas augmenté de manière significative leur recours aux crédits auprès de plusieurs institutions malgré les difficultés économiques liées à la crise

sanitaire.

Graphique 3 : Taux d'endettement croisé d'Al Amana microfinance entre 2020 et 2024



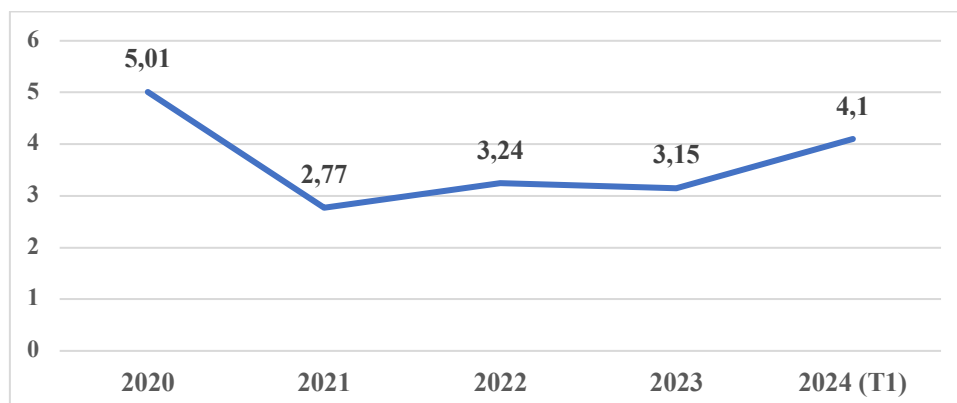
Source : Par les auteurs à partir des rapports d'activité d'Al Amana Microfinance

En 2020, l'endettement croisé était de 11,28%, a légèrement augmenté à 11,4% en 2021, puis a diminué à 11,1% en 2022. Ces variations marginales peuvent refléter l'adaptation des clients aux nouvelles réalités économiques et aux mesures de soutien mises en place pendant la crise. La légère baisse en 2022 peut être expliquée par une amélioration des conditions économiques et aux mesures prises par Al Amana Microfinance. En 2023, l'endettement croisé a augmenté à 11,3%. Cette légère hausse remonte à une reprise des activités économiques ou un retour à une gestion des crédits par certains clients, comme réponse à une meilleure stabilité économique ou à une volonté accrue de dynamiser l'accès au crédit.

Avec une hausse à 12% durant le premier trimestre de l'année 2024, nous observons une augmentation notable par rapport aux années précédentes. Cette montée peut être attribuée à plusieurs facteurs : (i) un retour à des conditions de crédit plus normales ; (ii) une augmentation du nombre de crédits souscrits par les clients ; (iii) une gestion plus active des besoins de financement.

De ces fluctuations, il est essentiel de continuer à surveiller cet indicateur au-delà du premier trimestre 2024 pour mieux comprendre la dynamique de l'endettement croisé et de prévoir les stratégies et les actions convenables.

Graphique 4 : Coût de risque en % d'Al Amana microfinance entre 2020 et 2024



Source : Par les auteurs à partir des rapports d'activité d'Al Amana Microfinance

Analyser le coût de risque d'Al Amana Microfinance pendant et après la période de la crise

sanitaire permet de comprendre comment cette institution réagit face aux défis économiques engendrés par la pandémie. En 2020, et en pleine crise sanitaire, le coût de risque atteint un niveau élevé. Cette augmentation peut être attribuée à la dégradation de la situation économique générale, qui a probablement entraîné une hausse des défauts de paiement et des créances douteuses. Les emprunteurs les plus vulnérables financièrement ont rencontré des difficultés accrues pour rembourser leurs prêts.

La baisse significative du coût de risque en 2021 montre une stabilisation relative de la situation économique ou une amélioration dans la gestion des créances non performantes et douteuses. En 2022, le coût de risque augmente légèrement par rapport à 2021. Cette hausse peut être expliquée par des retards dans la récupération économique ou de nouveaux défis économiques, même si la situation générale s'améliore lentement. La crise sanitaire pèse encore sur les capacités de remboursement des emprunteurs.

La légère baisse du coût de risque en 2023 par rapport à 2022 indique une tendance vers la stabilisation et la gestion des créances douteuses s'améliore. L'augmentation du coût de risque durant le premier trimestre de l'année 2024 montre que les problèmes persistent ou de nouveaux défis apparaissent.

5. Conclusion

En collectant des données sur le comportement de remboursement des emprunteurs, la centrale des risques aide les prêteurs à prendre des décisions éclairées et à évaluer la solvabilité des emprunteurs. Cela contribue à réduire les taux de défaut de paiement et à garantir la viabilité des opérations de microfinance. Son utilisation comme outil numérique dans la gestion du risque-crédit en microfinance améliore l'accès au crédit pour les emprunteurs tout en protégeant la santé financière des IMF.

L'analyse des données relatives à l'endettement croisé et au coût de risque d'Al Amana Microfinance avant, pendant et après la crise sanitaire montre des fluctuations qui nécessitent une attention particulière pour comprendre l'impact de la centrale des risques sur la gestion du risque-crédit de l'institution.

Avant la crise sanitaire, entre 2012 et 2019, l'endettement croisé d'Al Amana microfinance oscillait autour de 10% à 11%, avec des variations marginales. Cependant, à partir de 2020, année marquée par le début de la crise sanitaire mondiale, une hausse progressive de l'endettement croisé est observée, atteignant 12% au premier trimestre 2024. Cette augmentation peut refléter la détérioration de la capacité des clients à gérer leur endettement, exacerbée par les perturbations liées à la pandémie.

Concernant le coût de risque, il a connu, à son tour, des variations au fil des années. Avant la crise, le coût de risque était relativement stable, avec une diminution en 2013 avant d'augmenter légèrement en 2019. Toutefois, la crise sanitaire a engendré une hausse significative du coût de risque atteignant 5,01% en 2020. Cette augmentation reflète les risques auxquels les IMF se sont exposées pour garantir les recouvrements et pour gérer les créances.

En guise de conclusion, La mise en application de la centrale des risques par Al Amana Microfinance permet de mieux contrôler le niveau d'endettement croisé ainsi que le coût du risque. L'analyse des données révèle une stabilité des taux liés à ces deux indicateurs sur les périodes 2012-2019 et 2020-2024, grâce au partage d'informations entre les différents acteurs du secteur de la microfinance. La mise en place d'un système centralisé de suivi de l'endettement des emprunteurs joue un rôle essentiel dans la gestion des prêts multiples, particulièrement durant et après la crise sanitaire. Par ailleurs, la stratégie de distribution des crédits montre aussi son efficacité, avec la maîtrise du coût de risque malgré ses fluctuations, traduisant ainsi une meilleure gestion des prêts non performants.

6. Bibliographie

- Boutfssi, A. (2024). Asymétrie d'information et Rationnement du crédit des PME : Une exploration de la théorie à la pratique. *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics*, 5(5), 227-246.
- CGAP (2009). *Essor, crise et redressement du secteur de la microfinance au Maroc. Brief.*
- CGAP (2013). *Ce que la crise marocaine peut nous apprendre. Brief.*
- Fouillet, C., Guérin, I., Morvant-Roux, S., & Servet, J.-M. (2016). De gré ou de force : Le microcrédit comme dispositif néolibéral. *Revue Tiers Monde*, 225(1), 21-48.
- Frisancho, V. (2012). Signaling Creditworthiness in Peruvian Microfinance Markets: The Role of Information Sharing. IDB Working Paper Series, No. IDB-WP-347, Inter-American Development Bank (IDB), Washington, DC.
- Hda et al., (2022). La microfinance au Maroc : Origines et développements. *International Journal of Financial Studies, Economics and Management*, Vol.1, No 2, p. 79-90
- International Finance Corporation (2014). *Sortie de la crise du secteur de la microfinance au Maroc : des interventions opportunes et efficaces.* World Bank Group, Washington, D.C.
- Jaïda (2011). *Enquête Sectorielle 2010 : Analyse du prêt individuel et de l'endettement croisé.*
- Kago, E. W. (2014). *The effect credit reference bureau service on financial performance of deposit taking microfinance institutions in kenya.*
- Krauss, A., Lontzek, L., Meyer, J. & Frommelt, M. (2012). *Lack of Access or Crowded Markets? Towards a Better Understanding of Microfinance Market Penetration.* SSRN Electronic Journal. <https://doi.org/10.2139/ssrn.2587014>
- Martinez, O. (2007). *Microfinance et territoires dans le Sud-est béninois : Approche en termes de risque au travers d'une vision discriminante de l'espace.* AUTREPART, édition Presses de Sciences Po, 44(4), 77-90.
- Meyer (2013). *Investing in microfinance: an analysis of financial and social returns.* Doctoral thesis, the Faculty of Economics, Business Administration and Information Technology of the University of Zurich
- PlaNet Finance Maroc (2005). *Évaluation de l'impact de la microfinance au Maroc. Etude IKM (Impact, Knowledge, Market).*
- *Rapports d'activité et tableaux de bord d'Al Amana Microfinance de 2012 à 2024*
- Schicks, J. (2010). *Microfinance Over-indebtedness: Understanding its Drivers and Challenging the Common Myths.* Université Libre de Bruxelles - Solvay Brussels School of Economics and Management, Centre Emile Bernheim.
- Schicks, j. & Rosenberg, R. (2011). *Trop de microcrédits ? Une enquête sur la réalité du surendettement.* Étude spéciale n°19. Washington, D.C. : CGAP.
- Wanjiru, N. (2013). *Role of credit reference bureaus on crédit access in Kenya: A survey of commercial banks in Kenya.* *European Scientific Journal*, 9(13), 301- 314.
- Wright & Rippey (2003). *The Competitive Environment in Uganda: Implications for Microfinance Institutions and their Clients.*